Edmonton le 14 mai 2024

Appel d'offres: CSCN-2023-24-04

Développement de ressources en français pour le nouveau curriculum d'Éducation physique et bienêtre et Français langue première et littérature

Date d'émission: 14 mai 2024

Date d'échéance pour répondre : 4 juin 2024, avant 16 h, heure des Rocheuses.

Laura Devaney

Laura Devany

Directrice des affaires corporatives

Conseil scolaire Centre-Nord



Aperçu du Conseil scolaire Centre-Nord

Le Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) gère 20 écoles francophones en Alberta réparties sur un vaste territoire allant de Jasper à Lloydminster et de Red Deer à Fort McMurray. Le CSCN est un conseil composé d'écoles catholiques et publiques. Les écoles du CSCN sont ainsi présentes tant dans des régions rurales que dans des milieux urbains (voir <u>carte</u>) pour un enseignement en français langue première. Plus de 4000 élèves fréquentent les 20 écoles du CSCN.

Le CSCN est un des quatre conseils scolaires francophones appelés à faire rayonner la francophonie dans plus d'une quarantaine d'écoles en Alberta.

L'éducation francophone en Alberta

L'éducation francophone en Alberta est le résultat d'une lutte acharnée des parents afin d'obtenir le droit à la pleine gestion de leurs écoles selon les dispositions de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Un élève est admissible à l'enseignement en français s'il remplit <u>au moins l'une</u> des conditions suivantes :

- Le français est la langue maternelle, encore comprise, de l'un ou l'autre des parents
- Un des parents a reçu son instruction en français langue première au Canada
- Un des frères/sœurs a reçu ou reçoit son instruction en français langue première au Canada*

Sa mission

Offrir à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire.

Sa vision

Fiers francophones, citoyens accomplis et engagés.

Ses principes directeurs

Fierté francophone : le français est au cœur de notre raison d'être. Nous nous affirmons comme francophones. Nous offrons un cheminement scolaire qui favorise la construction identitaire.

Culture de réussite : nous valorisons le dépassement de soi. Nos décisions se prennent à partir de données factuelles.

Gestion d'un conseil composé : nous respectons les droits constitutionnels protégés par la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi concernant l'Alberta. Nos décisions sont prises en tenant compte de l'intérêt de tous nos élèves, qu'ils fréquentent les écoles publiques ou les écoles catholiques.

- Nos écoles publiques sont non confessionnelles. Nous accueillons les élèves peu importe leur religion dans un milieu où le respect est une valeur fondamentale.
- La foi est au cœur de nos écoles catholiques. Par nos paroles et nos gestes, nous personnifions les vertus de l'Église catholique telles que l'espérance, la charité et l'amour.

Inclusion et respect : nous faisons preuve d'ouverture, d'écoute et favorisons le dialogue. Nous apprécions les différences et valorisons chaque individu. Nous misons sur des milieux accueillants qui sont empreints d'empathie et de compassion.

Engagement communautaire: nous favorisons un climat qui place l'école au centre de la communauté et nous encourageons les partenaires en vue d'améliorer les apprentissages de nos élèves, de rendre nos familles plus fortes et de vitaliser nos communautés.

Mandat et énoncé des tâches demandées

Le CSCN souhaite recevoir les services d'une entreprise ou d'un fournisseur de services spécialisé dans la conception de ressources pédagogiques en français pour les quatre conseils scolaires francophones de l'Alberta. Le projet s'inscrit dans le cadre de la refonte des programmes d'études menée par le ministère de l'Éducation de l'Alberta. Le Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) pilote la production des ressources pédagogiques pour accompagner certaines composantes des nouveaux programmes d'études. Les ressources développées doivent comprendre des composantes culturelles, identitaires et langagières pour les écoles de langue française en milieu minoritaire.

L'entreprise ou le fournisseur de services produira des livrables en langue française alignés sur les nouveaux programmes d'études pour les matières suivantes à l'élémentaire :

- Français langue première et littérature
- Éducation physique et bienêtre

Les documents seront livrés dans des formats compatibles avec la suite GOOGLE. Pour les leçons, le format diaporama (Présentation) serait privilégié avec liens et éléments interactifs intégrés. Les documents d'appui et d'accompagnements seraient en format DOC .(voir annexe 3 pour gabarit)

La soumission devrait tenir compte de l'acquisition des droits d'auteurs nécessaires dans la cadre d'une production de ressources pédagogiques de qualité, en français dans un contexte minoritaire. Les ressources doivent correspondre spécifiquement à la réalité de la minorité linguistique de l'Alberta.

Un calendrier de conception est à présenter en tenant compte de l'importance de produire un nombre de ressources entre le 1 juillet 2024 et le 28 juin 2025 avec des jalons à compléter durant l'année scolaire 2024-2025.

Conditions

L'entreprise ou le fournisseur de services devra :

- signer une entente de non-divulgation, le cas échéant;
- présenter périodiquement un rapport synthèse à l'intention du directeur général;
- proposer une stratégie de validation des ressources développées;
- animer sur place ou en mode virtuel huit à dix ateliers et sessions d'accompagnement pour les enseignants des quatre conseils scolaires francophones de l'Alberta;
- fournir de la documentation de référence pour optimiser l'efficacité et l'autonomie du personnel dans l'utilisation des ressources développées.

Autres conditions

- Le projet devrait être terminé avant le 28 juin 2025 tout en respectant les phases de production établies par le CSCN;
- La facturation sera mensuelle ou selon un protocole établi avec l'entreprise ou le fournisseur de services.

Date limite de dépôt de la soumission

La soumission finale (formats Word et PDF) doit être reçue au plus tard le **5 juin 2024 à 16 h**, à l'attention de Laura Devaney, directrice des affaires corporatives du Conseil scolaire Centre-Nord : ldevaney@centrenord.ab.ca

SOUMISSION

Contenu de la proposition

La proposition devra présenter, de façon détaillée, comment l'entreprise ou le fournisseur de services compte s'y prendre pour chaque étape de réalisation du projet. La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants:

- les coordonnées du soumissionnaire (adresse postale et électronique, numéros de téléphone);
- la description de l'entreprise ou du fournisseur et son nombre d'années d'existence;
- le nom et les antécédents des personnes affectées au projet en précisant leurs rôles;
- des exemples de mandats similaires avec références de clients;
- une compréhension des enjeux auxquels font face des organisations comme le CSCN en milieu linguistiquement minoritaire en Alberta;
- une description complète des produits qui seront livrés au client ;
- une description détaillée de l'approche proposée et des échéanciers pour le projet;
- la méthodologie préconisée pour réaliser le mandat ;
- le coût total des honoraires professionnels et toutes autres dépenses nécessaires à l'accomplissement du mandat.

Critères d'évaluation des soumissions

Éléments d'évaluation	Poids
Contenu de la proposition (compétences de l'équipe, plan de travail,	25%
échéancier, méthodologie proposée, mandats similaires)	
Connaissance de la réalité de la gestion scolaire en milieu minoritaire en	25%
Alberta et un engagement envers l'inclusion et la reconnaissance de la	
diversité culturelle	
Expériences/expertise dans le domaine de la conception des ressources	30%
pédagogiques en français langue première accompagnement (avec	
références)	
Capacité et plan d'accompagnement des équipes pédagogiques	20 %

Adjudication du contrat

Le contrat sera adjugé au mérite. Le CSCN se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition. Le CSCN n'est pas tenu d'accepter la soumission la moins dispendieuse.

Renseignements sur le contenu du projet

Meyranie Giroux, directrice des services: mgiroux@centrenord.ab.ca, 780-468-6440

Renseignements sur le processus de l'appel d'offres

Laura Devaney, directrice des affaires corporatives: ldevaney@centrenord.ab.ca, 780-468-6440

Annexe 1: sommaire des livrables

Français langue première et littérature

- ➤ Ressource 1 : 24 plans de leçons portant sur les régularités orthographiques et la morphologie, incluant des évaluations sommatives et formatives, soit 4 plans de leçons pour chaque niveau scolaire de la 1^{re} à la 6^e année;
- > Ressource 2: 7 grilles d'observation et de notation en communication orale, soit 1 pour chaque niveau scolaire de la maternelle à la 6° année;
- ➤ Ressource 3 : 8 plans de leçons portant sur la fluidité en lecture, incluant des évaluations sommatives et formatives, soit 2 plans de leçons pour chaque niveau scolaire de la 1^{re} à la 3^e année et une leçon en maternelle et une en 4^e année;

Jalons de livraison : 50% le 7 janvier 2025 et l'autre 50% le 20 juin 2025

Éducation physique et bienêtre

- ➤ Ressource 1 : 25 plans de leçons portant sur les idées organisatrices du développement du caractère, alimentation saine et les relations saines, soit 1 plan de leçons par idée organisatrice pour chaque niveau scolaire, de la maternelle à la 6° année;
- Ressource 2 : Évaluations formatives et sommatives avec grille d'observation/notation pour l'idée organisatrice du développement des habiletés motrices, de la vie active et de la littératie financière;
- > Ressource 3 : liste de suggestions de matériel pour chaque idée organisatrice, soit 1 liste pour chaque niveau scolaire, de la maternelle à la 6° année.

Jalons de livraison : 50% le 7 janvier 2025 et l'autre 50% le 20 juin 2025

Annexe 2 : gabarit pour le développement des leçons en FLPL et Éducation physique et bienêtre

Gabarit	Fréquence	
Table des matières	Pour chaque idée organisatrice	
Section vocabulaire	Pour chaque leçon/ résultat d'apprentissage	
Liste de matériels	Pour chaque leçon/ résultat d'apprentissage	
Objectif(s) de la leçon	Lister les résultats d'apprentissage par leçon-	
	connexion avec autres matières le cas échéant	
Démarche d'enseignement explicite avec verbatim	Pour chaque leçon	
pour les étapes suivantes :		
- Partage de l'objectif		
- Modelage		
- Pratique guidée		
- Pratique autonome		
- évaluation		
Évaluations sommatives et formatives	Pour chaque leçon	

Annexe 3: Modalités des évaluations

Évaluations sommatives :

- à la fin de chaque compréhension en lien un résultats d'apprentissage
- à la fin du résultat d'apprentissage
- doit comprendre une variété de preuves d'apprentissages (observation, conversation, productions et processus de rétroaction)

Évaluations formatives :

- à la fin de chaque leçon
- doit comprendre une variété de preuves d'apprentissages (observation, conversation, productions et processus de rétroaction)

Les évaluations devraient respecter les principes en évaluation suivants qui permettent:

- 1. L'évaluation au cœur de la planification pédagogique (penser à la planification à rebours lors de la création des leçons dans toutes les matières)
- 2. Stratégies d'évaluations sont variées et flexibles (inclure une variété de preuves d'apprentissage)
- 3. L'évaluation est juste, transparente et équitable pour tous les élèves (garder en tête des évaluations inclusives prou tous les élèves)
- 4. Processus plutôt qu'un résultat (ne pas se limiter à une seule évaluation à la fin de l'unité/ résultat d'apprentissage)
- 5. Implication active des élèves (pendant tout le processus et penser également à des autoévaluations des apprentissages)
- 6. Analyse collaborative du travail des élèves
- 7. Communication régulière et significative avec les parents, les élèves et l'école sur la progression des apprentissages (inclure de la rétroaction également)